

**FOUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ  
2023-2027**

**Tour des régions**

**Lyon**

**Jeudi 23 février**

**Connexion WIFI**

**Nom du réseau : Tour\_E-sante\_ARS**

**Mot de passe : FDR\_2023-2027**

**FOUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**  
2023-2027

## Ouverture

**Mme Muriel VIDALENC**  
directrice générale adjointe  
Agence régionale de santé

**Dr Gaetano SABA**  
directeur de la coordination régionale  
Assurance Maladie

**M. Bertrand PELLET**  
directeur  
GCS Sara

**M. Raphaël BEAUFRET**

co-responsable du numérique en santé

Délégation du numérique en santé

# 3 ans plus tard...



- + de 10 ateliers citoyens
- + de 4 400 personnes formées à accompagner les citoyens à Mon espace santé



**1** nouveau référentiel de rémunération avantageux pour les profils numériques hospitaliers

Un investissement sans précédent pour former au numérique **350 000** étudiants en santé

+ de **80 %**

des établissements de santé désignés opérateurs de service essentiel inscrits au **parcours de sécurisation** de l'ANSSI



**1** serveur multi-terminologies qui permet déjà d'accéder à 12 terminologies et bientôt à la SNOMED-CT



**1** loi

**5** dispositions législatives

**33** ordonnances, décrets et arrêtés

**4**

Tours de France

**412**

industriels signataires de la charte « Engagé pour la e-santé »

**7**

Conseils du numérique en santé

+ de **150**

communiqués de presse



**1** éco-score imposé pour le référencement Mon espace santé



**1** messagerie citoyenne sécurisée pour échanger avec ses professionnels de santé



**40 fois +** de téléconsultations entre 2019 et 2022 (x 142 au pic de la pandémie)



projet de règlement pour l'espace européen des données de santé



**2,7 Mds €** supplémentaires

**2 fois +**

de personnes à la DNS et à l'ANS, dont une grande partie en réinternalsation de consultants

**16**

principes européens pour l'éthique du numérique en santé

+ de **2,5 millions** de documents envoyés chaque mois dans les DMP, soit **4 fois plus** qu'il y a un an

+ de **1 600 établissements de santé** représentant **70 %** de l'activité et plus de **6 100 établissements médico-sociaux** représentant **15 %** de l'activité en passe d'alimenter Mon espace santé et d'utiliser la messagerie sécurisée d'ici à fin 2022

+ d'**1 million**

de professionnels dans le RPPS, dont l'arrivée des infirmiers

La e-CPS déjà adoptée par près de **300 000 professionnels**

Tous les mois, **8 millions d'identités nationales de santé** récupérées, **100 fois plus** qu'il y a un an

**1 application carte Vitale** en cours de déploiement



**50** logiciels référencés Ségur

**1** modèle de financement inédit pour déployer des logiciels conformes à la plateforme d'état pour tous les professionnels



**1** guichet national pour faciliter la vie des entrepreneurs du numérique en santé

**9** appels à projets depuis le lancement de la stratégie d'accélération « Santé numérique »

**2** nouvelles voies pérennes d'accès au remboursement pour les solutions numériques d'ici à fin 2022



**9** combinaisons de spationautes

**7** chansons



Pass sanitaire européen

+ de **20** services numériques créés ou adaptés pour lutter contre le Covid-19, dont SI-DEP, qui a collecté plus de 300 millions de tests PCR et antigéniques en temps réel, avec des pics à plusieurs millions par jour

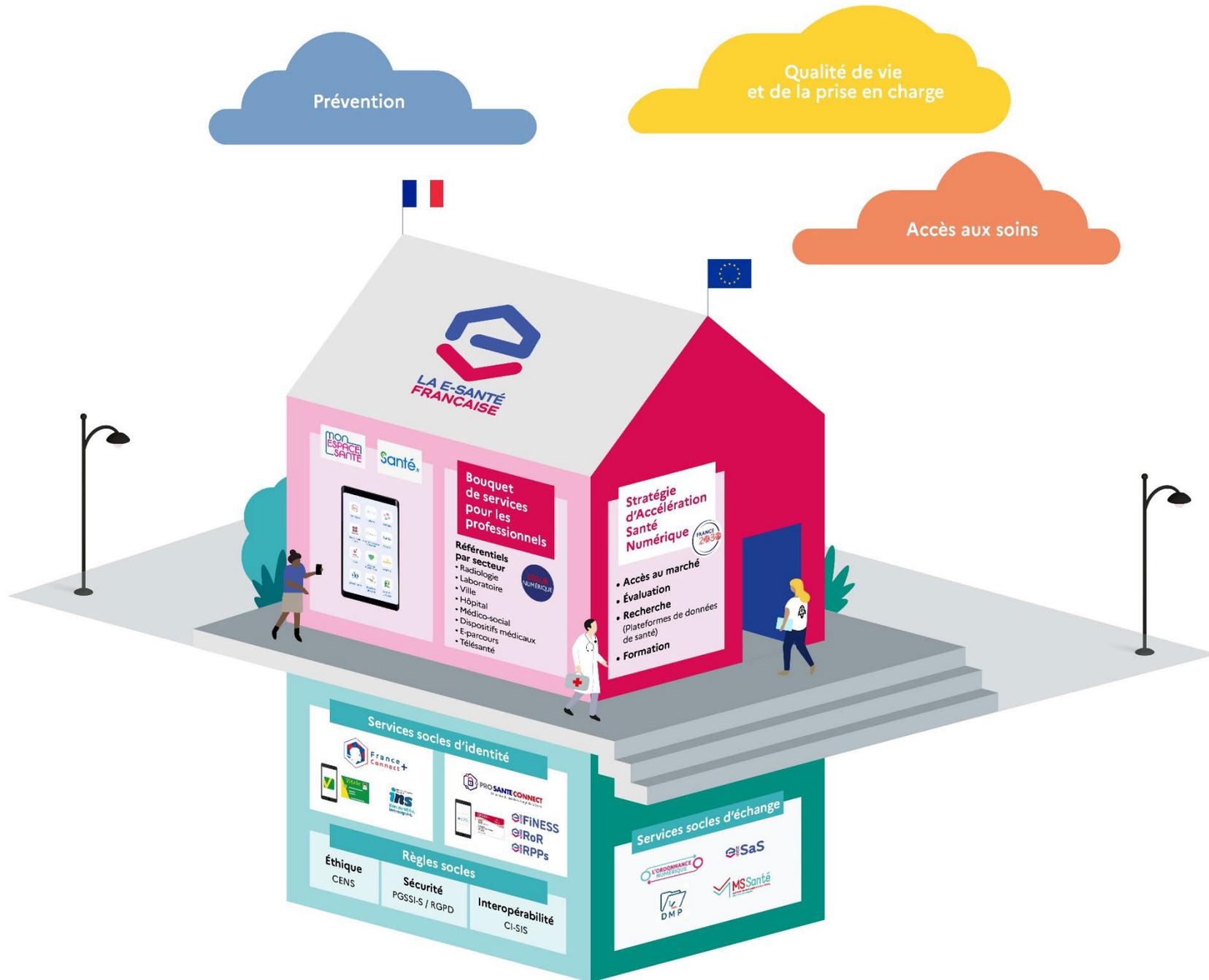


**50** logiciels référencés Ségur

**1** modèle de financement inédit pour déployer des logiciels conformes à la plateforme d'état pour tous les professionnels



et beaucoup à venir dans les prochains mois !



# Êtes-vous imbattables sur les actions en Auvergne-Rhône-Alpes ?

**M. Hervé BLANC**

Directeur des projets e-santé

Direction de la stratégie et des parcours

Agence régionale de santé

1 / 6

1. Combien y a-t-il eu de téléconsultations réalisées en 2021 ?

4 choix   choix unique

1 M

800 000

300 000

1,2 M

valider

1 / 6

1. Combien y a-t-il eu de téléconsultations réalisées en 2021 ?

4 choix   choix unique

1 M

800 000

300 000

1,2 M



valider

2 / 6

2. Combien d'établissements sanitaires ont été embarqués dans les programmes de développement des systèmes d'information HOPEn et SUN-ES ?

4 choix   choix unique

331

261

81

31

valider

2 / 6

2. Combien d'établissements sanitaires ont été embarqués dans les programmes de développement des systèmes d'information HOPEn et SUN-ES ?

4 choix   choix unique

331

261

81

31



valider

3 / 6

### 3. Quel évènement n'a pas été organisé en région ?

4 choix    choix unique

La journée régionale de l'identitovigilance

La journée de l'éthique du numérique en santé

La journée « la e-santé dans ma pratique »

La journée de convergence e-santé

valider

3 / 6

### 3. Quel évènement n'a pas été organisé en région ?

4 choix    choix unique

- La journée régionale de l'identitovigilance
- La journée de l'éthique du numérique en santé
- La journée « la e-santé dans ma pratique »
- La journée de convergence e-santé



valider

4 / 6

4. Combien d'établissements de la région sont embarqués sur le programme ESMS-numérique ?

4 choix   choix unique

811

310

2511

1387

valider

4 / 6

4. Combien d'établissements de la région sont embarqués sur le programme ESMS-numérique ?

4 choix   choix unique

811

310

2511

1387



valider

5. Quel est le volume annuel de documents alimentant Mon espace santé par habitant ?

4 choix    choix unique

4 documents

0,96 documents

2,2 documents

0,5 documents

valider

5. Quel est le volume annuel de documents alimentant Mon espace santé par habitant ?

4 choix    choix unique

4 documents

0,96 documents

2,2 documents

0,5 documents

valider

6 / 6

6. Combien y a-t-il de projets e-parcours actifs en région Auvergne-Rhône-Alpes ?

4 choix   choix unique

- 12
- 4
- 1
- 3

valider

6 / 6

6. Combien y a-t-il de projets e-parcours actifs en région Auvergne-Rhône-Alpes ?

4 choix   choix unique

12

4

1

3



valider



## PRÉVENTION

# Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé

### Intervenants :

Anne LORIN, ANS | Claire BERNARD, Assurance maladie |  
Pierre DUBREUIL, DNS | Anne DAZINIERAS-PICHON, DNS



## PRÉVENTION

### Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé

Le numérique en santé doit permettre à chacun de mieux agir sur sa santé. Aujourd'hui, **98% des citoyens ont un carnet de santé numérique** à portée de main. C'est un changement radical !

En devenant un objet de la vie quotidienne des français, dès le plus jeune âge, Mon espace santé simplifiera le **suivi de sa santé** et développera le **recours à la prévention** en santé.

En parallèle, tous les jours de nouvelles **innovations prometteuses** émergent dans le champ de la santé numérique : il faut garantir aux français un accès rapide aux solutions qui ont fait la preuve de leur intérêt pour leur santé.

1. Faire entrer Mon espace santé dans nos vies quotidiennes, pour gérer notre santé
2. Développer une prévention personnalisée
3. Rendre chacun acteur de sa santé et maître de ses données
4. Accompagner tous les citoyens pour qu'ils s'approprient la santé numérique, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables
5. Faire bénéficier à tous des innovations en santé numérique



PRÉVENTION

# ACTION 1

## Faire entrer Mon espace santé dans nos vies quotidiennes, pour gérer notre santé



**Alimentation de  
Mon espace santé**

L'essentiel des données de santé sont envoyées aux personnes dans Mon espace santé.



**Envoi d'ordonnance par  
messagerie citoyenne**

Eradiquer l'envoi d'ordonnance via gmail grâce à la messagerie sécurisée citoyenne.



**Carnet de santé  
de l'enfant**

À partir de 2023, les parents auront une version électronique du carnet de santé de leur(s) enfant(s) dans Mon espace santé.



**Articulation des portails santé  
pour les personnes**

Mieux articuler Mon espace santé,  
Santé.fr et Ameli.fr



PRÉVENTION

## ACTION 2

# Développer une prévention personnalisée



### Prévention personnalisée dans Mon espace santé

À partir de 2023, une offre de prévention personnalisée de base (vaccins, soins dentaires, etc.) intègre Mon espace santé.



### Bilans aux âges clés

Préparer et suivre dans Mon espace santé les bilans de santé aux âges clés (20-25 ans, 40-45 ans, 60-65 ans).



### Prévention du côté des PS

Développer dans les logiciels des professionnels des outils de prévention, de bon usage, d'alerte et de ciblage.



### Santé environnementale

Lancer un groupe de travail du CNS sur la santé environnementale.



PRÉVENTION

## ACTION 3

# Rendre chacun acteur de sa santé et maître de ses données



### Accès temporaire à Mon espace santé

Permettre aux personnes de partager un accès temporaire aux données de Mon espace santé à un professionnel de son choix.



### Catalogue d'application avec échanges

Dès 2023, permettre aux personnes de consentir à des échanges de données avec des applications référencées au catalogue de Mon espace santé.



### Contrôle d'accès aux données

Mieux permettre aux personnes de paramétrer leurs préférences d'accès à leurs données par des professionnels.



PRÉVENTION

## **ACTION 4** **Accompagner tous les citoyens pour qu'ils s'approprient la santé numérique, en particulier les plus fragiles et les plus vulnérables**



**Délégation  
à un aidant**

Déléguer l'accès  
à Mon espace santé à  
un aidant



**Accompagnement  
au numérique en santé  
et inclusion numérique**

Accompagner les personnes dans la prise  
en main du numérique en santé



**Formation  
des médiateurs  
numériques**

Former 10 000 médiateurs  
au numérique en santé pour  
que le numérique n'accroisse  
jamais les inégalités en santé.

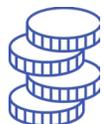


## ACTION 5 Faire bénéficier à tous des innovations en santé numérique

### PRÉVENTION



#### Evaluation clinique et économique



Soutenir l'évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux numériques, leur accès au marché unique européen et leur remboursement.



#### Co-conception

Développer la co-conception des solutions numériques en santé avec les futurs usagers, notamment dans les tiers lieux d'expérimentation.



#### Grands défis



Pour les grands défis que constituent la santé mentale et de la perte d'autonomie, accélérer le développement et la mise sur le marché d'innovations.



#### Essais cliniques



Faciliter et accélérer l'inclusion des personnes dans des essais cliniques en France.



#### Marquage CE



Faciliter et accélérer l'accès au marquage CE pour les dispositifs médicaux numériques.

## **Action 1**

**Faire entrer Mon espace santé dans nos vies quotidiennes,  
pour gérer notre santé**

**Dr Eliane BASSON**

**Service néonatalogie et réanimation néonatale, HCL**

**Pédiatre coordinatrice - Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité AURORE/Ecl'Aur**

## **Action cible : le carnet de santé de l'enfant**

Parcours professionnel en lien avec l'action : collaboration avec le GCS SARA pour la mise en place d'un dossier partagé dans le cadre d'un parcours de suivi des enfants vulnérables. Transition d'un dossier papier vers un dossier « tout numérique »

Intérêt : les professionnels habilités peuvent consulter tous les documents informatifs sur le suivi de l'enfant : CR médicaux et paramédicaux => amélioration du suivi et de la coordination

Points de vigilance : double saisie par rapport aux logiciels métiers, inégalités dans l'appropriation du dossier numérique par les familles

## **Un carnet de santé dématérialisé – Pourquoi ?**

### Pour les professionnels :

- Certitude d’avoir toujours accès aux informations
- Informations partagées et actualisées (ex : courbe de croissance, vaccins...)
- Documents ressources : outils de repérage, questionnaires parentaux...
- Informations/Actualités

### Pour les parents :

- Plus besoin d’amener le carnet de santé en consultation
- Informations de prévention/messages de santé
- Alertes : à l’approche des examens de santé recommandés pour prendre RDV, si retard vaccinal...

Pour la santé publique : saisie et extraction de données structurées pour un suivi national de la santé de l’enfant (HCSP mars 2022)

## **Le carnet de santé dématérialisé – Questionnements :**

Versant « professionnels » : **INTEROPERABILITE** entre les logiciels métiers et le carnet de santé numérique ?

- Pour alimenter le carnet de santé numérique à partir des logiciels métiers et éviter les doubles saisies
- Pour transférer des données structurées (transfert de documents PDF => pas de possibilité d'extraction d'indicateurs)

Versant « familles »

- Quelles actions pour informer/inciter/familiariser les familles à l'utilisation du carnet de santé numérique ? => période de transition.
- Préconisation d'un **accès séparé** pour chacun des 2 parents.
- Possibilité de masquer certaines données médicales confidentielles dans les antécédents parentaux (visibilité uniquement par les professionnels) ?

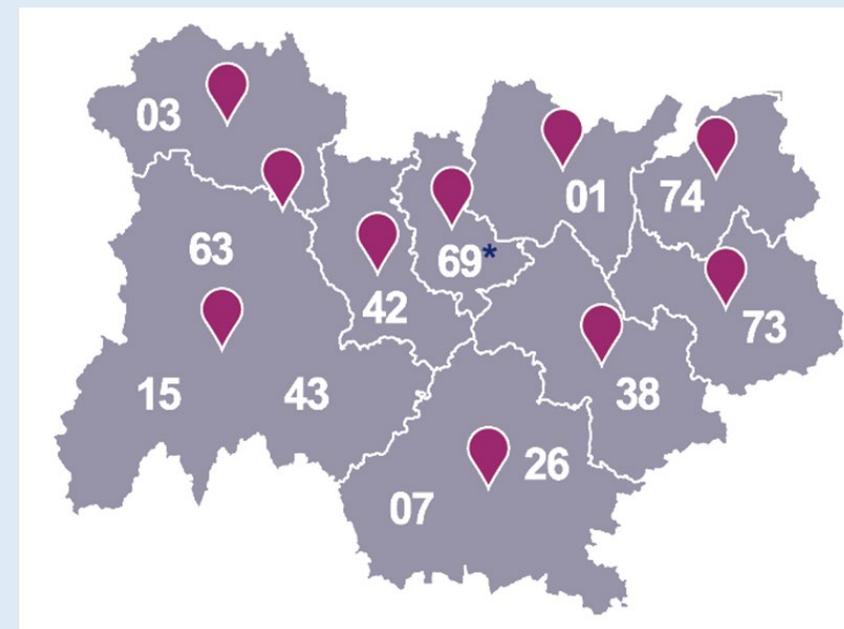
## Action 2

Développer la prévention  
et rendre chacun acteur de sa santé

**Dr Patricia SOLER-MICHEL, Directeur médical**

Avec la collaboration de Dr Anne Deloraine, Dr Anne Garnier, Dr Christian Balamou, Dr Sophie Dubois, Dr Catherine Exbrayat, Dr André Arnoux, Mme Leslie Stivalet, Mme Frédérique Bret

Centre Régional de Coordination  
Dépistage des Cancers en AuRA



## Nos missions

Objectif  
70 %

AuRA  
65 %

**Col de l'utérus**  
De 25 à 65 ans  
2 100 000 pers.



Objectif  
70 %

AuRA  
53 %

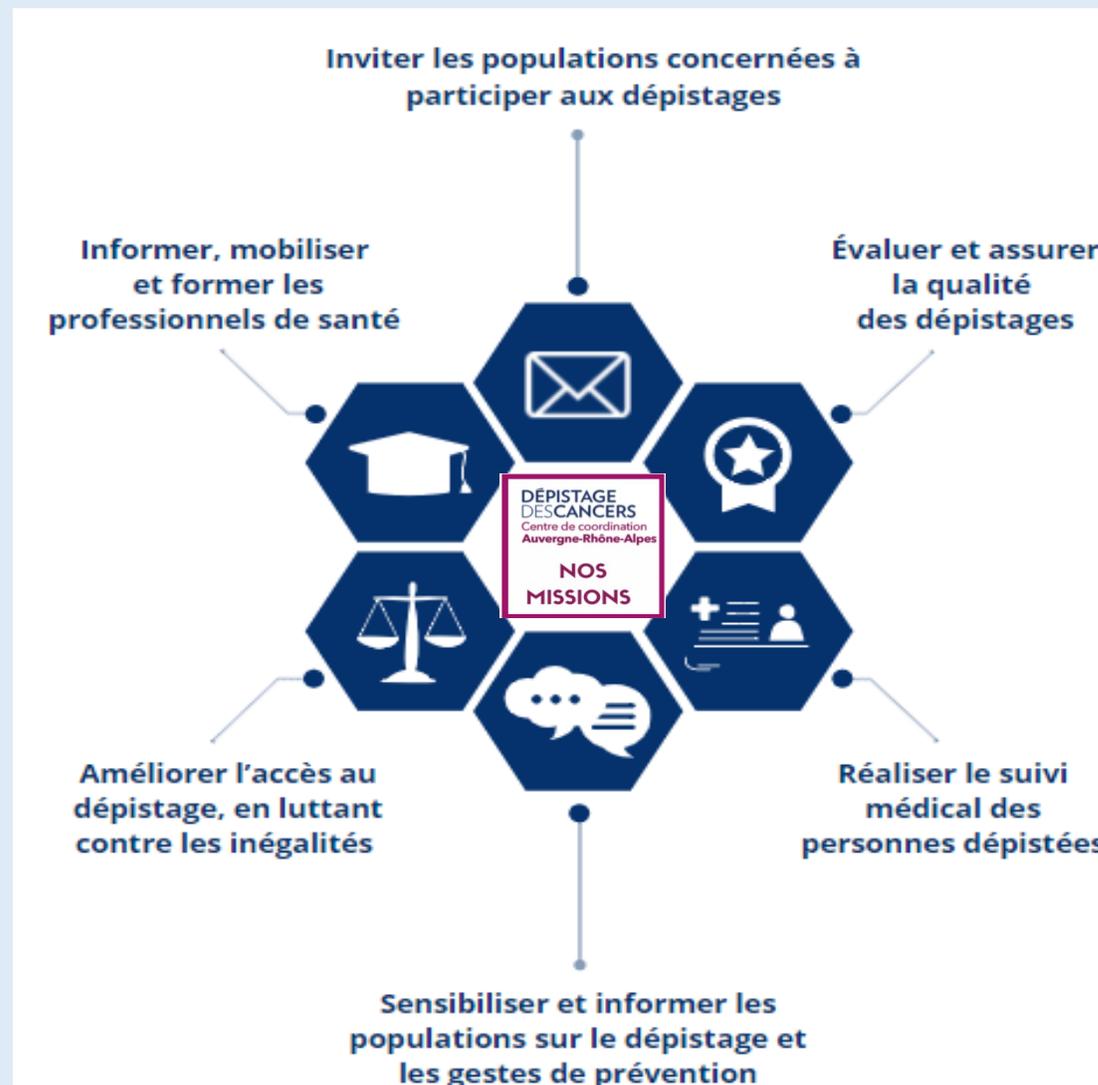
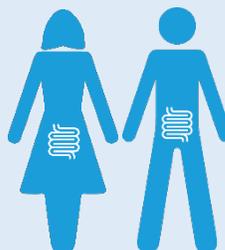
**Sein**  
De 50 à 74 ans  
1 250 000 pers.



Objectif  
45 %

AuRA  
36 %

**Colorectal**  
De 50 à 74 ans  
2 400 000 pers.



NB : \*Avis de DGS = équipe participant aux soins et  
CNIL accès aux données médicales en lien avec les DO (Normes 054)

## L'organisation des Dépistages en 2023

	Informations Récupérées	Informations émises
<b>Invitation</b>	<p><b>Population</b> plateforme AM</p> <p><b>Eligibilité</b> </p> <p>Retour courriers</p> <p>Bases / Plateforme CEL</p>	<p><b>4,6 M/an Courriers postaux</b></p> 
<b>Résultats</b>	<p><b>Centralisation L2</b> </p> <p>Résultats sur plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Labos/ Lecture 1</li> </ul> <p>Extractions de BDD pour col</p>	<p><b>Courrier &amp; Films</b> après la seconde lecture </p> <p>Médecins, sage-femmes : Par <b>courrier ou ZEPRA/MSS</b> </p>
<b>Suivi jusqu'au diagnostic* Evaluation</b>	<p>Enquête de <b>bonne PEC après un dépistage positif</b> par échanges de courriers </p>	<p>Retours <b>statistiques</b> vers médecins </p>

## Les pistes 2023 – 2027 : feuille de route

### Invitation Dépistage Cancer AuRA

#### ➤ Informations Emises

#### Dossier Prévention/Dépistage dans Mon Espace Santé :

- Mes dates
- Invitation en cours
- Eligibilité connue



**Notifications/sms sécurisés**

**Liens** sources d'informations dépistage

Dans le **DMP accompagnement** en particulier des publics les plus vulnérables

#### ➤ Informations Récupérées

**Eligibilité** : Questionnaire disponible



**Attention à la fracture numérique  
Au RGPD**



## Les pistes 2023 – 2027 : Dossier Prévention/Dépistage dans Mon Espace Santé

### Résultats des Dépistages organisés

#### ➤ Informations Emises

Médecins MSS/ **DMP** / **dossier patient**

**Images accessibles/CR (L1 et L2)**

Interopérabilité/automatisation  
mammographiques dématérialisées

#### ➤ Informations Récupérées

Données dématérialisées des résultats DO selon normes (CDAR2/DICOM)

**Accès du Centre Dépistage des cancers via INS**

Interopérabilité/identitovigilance/sécurité

### Suivi jusqu'au diagnostic\* et à des fins d'Evaluation

Données de suivi récupérée **via le DMP** si participation

*Résultats sur des collecteurs ? Données structurées à intégrer ? Transmissions en fichiers*

## Conclusion

Evolutions attendues techniquement accessibles :

- 1. Pour améliorer la participation. Pour une prise en charge précoce, une réduction du risque de décès par ces cancers
- 2. Pour donner qualité et disponibilité de l'information pour le public
- 3. Pour permettre un accès rapide pour les médecins en consultation
- 4. Pour donner une information des personnes sur l'accès du centre Dépistage des cancer

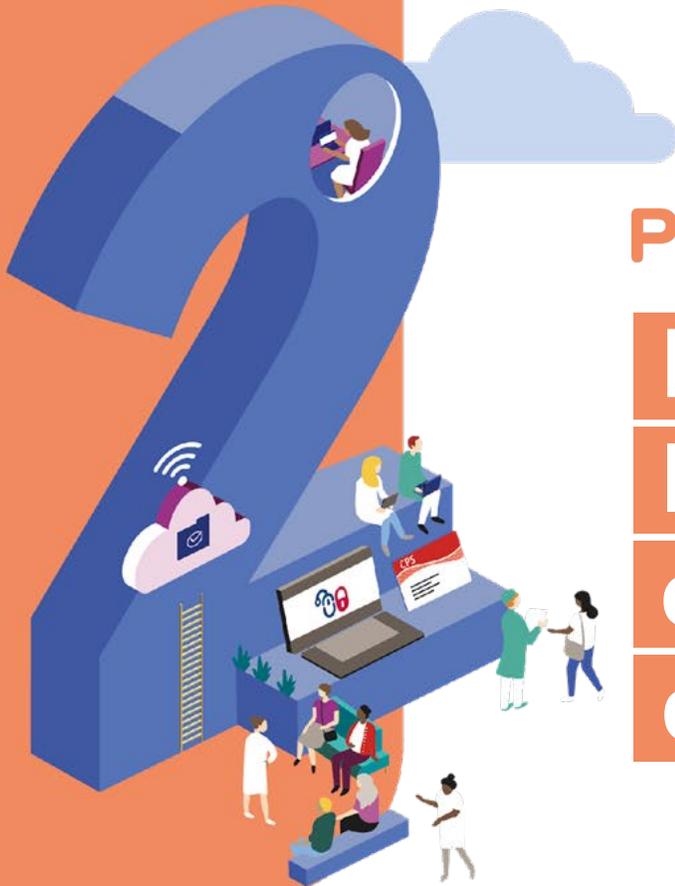
**Mais attention à la facture numérique**

L'évolution numérique permettra de disposer de temps pour accompagner les plus vulnérables

Merci de votre attention

[www.depistagecanceraura.fr](http://www.depistagecanceraura.fr)

[Patricia.solermichel@depistagecanceraura.fr](mailto:Patricia.solermichel@depistagecanceraura.fr)



## PRISE EN CHARGE

Dégager du temps pour tous  
les professionnels de santé  
et améliorer la prise en charge  
des personnes grâce au numérique

Intervenants :

Benjamin LUCIANI, DNS | Xavier VITRY, DNS | Raphaël BEAUFRET, DNS



## PRISE EN CHARGE

### Dégager du temps pour tous les professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes grâce au numérique

Si on veut que le numérique améliore la santé des français, il doit d'abord **simplifier la vie des professionnels !**

Un professionnel peut changer d'outil plusieurs fois dans sa journée. Il faut simplifier le passage d'un service à un autre, **faciliter l'accès à la donnée pertinente** et la lisibilité de l'offre des services qui émergent.

Un grand chantier est devant nous pour permettre aux acteurs de santé d'accéder à l'historique médical de leur patient, quel que soit leur lieu d'exercice.

Enfin, comme toute transformation d'envergure, le développement du numérique en santé doit s'accompagner d'un **plan de formation massif**, à la hauteur des enjeux.

6. Permettre aux professionnels d'accéder à l'historique de santé des patients qu'ils prennent en charge
7. Simplifier et sécuriser l'accès des professionnels aux services numériques depuis leurs logiciels métiers et en mobilité
8. Aider la montée en puissance des nouvelles organisations territoriales des professionnels avec une offre régionale clarifiée et des messageries instantanées interopérables
9. Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique



PRISE EN CHARGE

## ACTION 6

# Permettre aux professionnels d'accéder à l'historique de santé des patients qu'ils prennent en charge



### Consultation du DMP par les professionnels

Permettre aux professionnels de mieux prendre en charge leurs patients grâce à la consultation de leur historique de santé directement dans leurs logiciels métier



### MaSanté@UE

Étendre la plateforme de partage sécurisé MaSanté@UE pour améliorer la prise en charge des personnes qui se déplacent dans l'UE.



## **ACTION 7** **Simplifier et sécuriser l'accès des professionnels aux services numériques depuis leurs logiciels métiers et en mobilité**

**PRISE EN CHARGE**



### **Résoudre les irritants numériques des professionnels**

Mieux recueillir les retours des professionnels sur les outils numériques, et corriger rapidement les irritants du quotidien.



### **Ordonnance numérique**

Adopter largement l'ordonnance numérique et son QR code, pour gagner du temps et éviter les erreurs de ressaisie des lignes de prescription.



### **Bouquet de services aux professionnels**

Avec le bouquet de services aux professionnels, faciliter les échanges de données structurées entre leurs logiciels métier et Mon espace santé, en promouvant les services référencés par la puissance publique.



**PRO SANTÉ CONNECT**  
Un service du ministère chargé de la Santé

### **Accès Pro Santé Connect à tous les services**

Généraliser la connexion des professionnels par Pro Santé Connect pour tous les services, simplifiant le passage d'un service à un autre, avec un passage d'information de contexte.



### **2FA dans les établissements**

Généraliser une authentification à double facteur ergonomique pour tous les professionnels de santé, afin de renforcer la sécurité des données de santé.



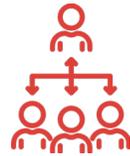
PRISE EN CHARGE

## **ACTION 8** **Aider la montée en puissance des nouvelles organisations territoriales des professionnels avec une offre régionale clarifiée et des messageries instantanées interopérables**



### **Optimiser l'offre territoriale de services numériques**

Simplifier, optimiser et rendre plus lisible l'offre de services numériques publics territoriaux.



### **E-parcours**

Assurer la continuité et l'évolution des solutions de e-parcours, outils métier des dispositifs d'appui à la coordination, en conformité avec les services socles.



### **MSS instantanées**

Expérimenter et développer un cadre pour des solutions de messageries sécurisées de santé instantanées, pour les professionnels.



PRISE EN CHARGE

## **ACTION 9**

# **Renforcer l'accompagnement de proximité et la formation des professionnels de santé, du médico-social et du social vis-à-vis du numérique**



### **Formation initiale des PS au numérique**

Former tous les élèves des formations médicales, paramédicales et du social aux compétences de base du numérique en santé (RGPD, sécurité, etc.)



### **Formation continue des PS au numérique**

Faciliter l'accès et assurer la prise en charge d'une formation au numérique en santé pour chaque professionnel (formation continue).



### **Accompagner les PS sur le terrain**

Accompagner les professionnels sur le terrain sur l'usage du numérique et les transformations organisationnelles associées.

## **Action 7**

**Simplifier et sécuriser l'accès des professionnels  
aux services numériques  
et améliorer la prise en charge**

**Dr Olivier ROZAIRE**  
**Président de l'URPS Pharmaciens ARA**

## Définition :

L'ordonnance numérique est un service intégré dans le logiciel des professionnels de santé qui permet de **dématérialiser le circuit de la prescription** entre les médecins libéraux ou salariés et les professionnels prescrits.

Elle simplifie et sécurise le circuit de transmission de la prescription depuis sa création jusqu'à la réalisation par le pharmacien ou par le professionnel de la LPP, et à terme les autres professionnels prescrits.

Elle concourt à fluidifier et à fiabiliser les échanges entre les médecins et les professions prescrites et ainsi à favoriser la coordination des soins.

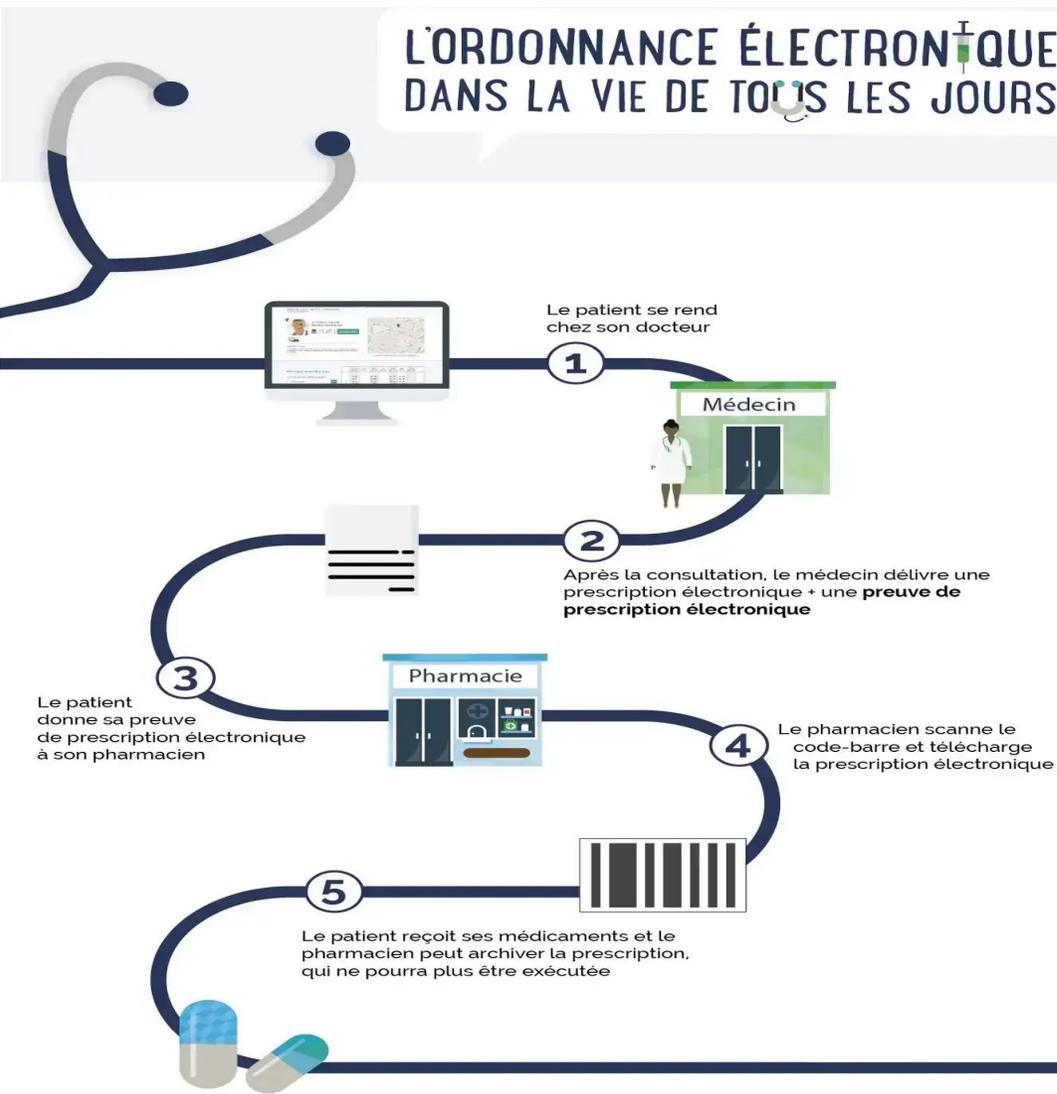
Le service ordonnance numérique permet :

- aux médecins de tout prescrire en ordonnance numérique (médicaments, dispositifs médicaux, analyses de biologie médicale, actes infirmiers et de kinésithérapie, etc.) ;
- aux professionnels prescrits de consulter, d'exécuter et d'intégrer l'ordonnance numérique dans leur logiciel métier.

## Points-forts :

- Renforcement de la **pertinence des soins** et de la lutte contre l'iatrogénie grâce au module d'aide à la prescription utilisé par le médecin en amont.
- Réduction des risques de falsification par la **sécurisation des échanges** entre les acteurs.
- Simplification des échanges** entre médecins et prescrits, et accès par le médecin à ce qui a été délivré.
- Simplification du processus d'envoi** des ordonnances par les prescrits.
- Pour le patient, **meilleure coordination des soins et accès en consultation à ses ordonnances numériques** depuis son [DMP](#) (et à terme, via son profil [Mon espace santé](#)).

## L'ORDONNANCE ÉLECTRONIQUE DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS



## Qu'est-ce que cela change à l'exécution de la prescription ?

Le pharmacien **scanne le QR Code** et récupère les données de la prescription qui sont intégrées dans son **logiciel de gestion d'officine**.

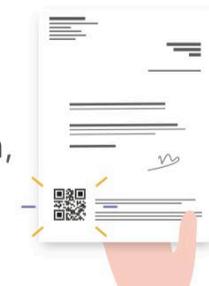


Le pharmacien ou le préparateur effectue sa **dispensation** comme actuellement.

Il peut, si nécessaire et après accord du médecin, selon les modalités habituelles, ajuster la prescription en précisant le motif.



Le pharmacien ou le préparateur enregistre les informations de délivrance en base, après facturation, puis remet l'ordonnance papier au patient avec les informations sur les produits délivrés.



Fluidifier et sécuriser les échanges entre médecins et professionnels de santé prescrits et favoriser ainsi la coordination des soins

## → L'ordonnance numérique



Des avantages pour tous...

- + **Échanges facilités** entre professionnels de santé : le médecin (via son logiciel métier) peut savoir si l'ordonnance a été exécutée et ce qui a été effectivement délivré au patient.



- + **Authenticité de la prescription garantie.** Évite d'être confronté à de fausses ordonnances.



- + **Accès simplifié aux ordonnances,** qui seront mises à disposition du patient via Mon espace santé.

et plus spécifiques



### Pour les médecins

**Prescriptions fiabilisées**  
par l'utilisation systématique de logiciels d'aide à la prescription, permettant de renforcer la lutte contre la iatrogénie.



### Et pour les pharmaciens

**Transfert automatique des pièces justificatives**  
et gain de temps associé : plus besoin de transmettre la copie des ordonnances à l'Assurance Maladie via le dispositif SCOR puisque les données de prescription et de délivrance sont disponibles dans une base.

## ZOOM SUR L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE QUI EST CONCERNÉ?



**D'ici fin 2024, l'ordonnance numérique concernera l'ensemble des prescripteurs et des prescrits :**



- 2022** : Début de la généralisation pour la prescription par les médecins de ville prescripteurs (généralistes et autres spécialistes) des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux) et de tous les autres actes et soins (biologie, actes infirmiers, actes de masso-kinésithérapie, orthophonie, orthoptie et pédicurie) et les pharmaciens ;
- 2023** : Intensification du déploiement de la solution chez les médecins et pharmaciens et déploiement auprès des professionnels de la LPP ;
- 2024** : Déploiement progressif pour l'ensemble des prescrits de ville et application progressive aux actes prescrits en établissements et délivrés en ville.

**L'Assurance Maladie et le GIE SESAM-Vitale sont en charge de la conception et du déploiement chez tous les prescripteurs (libéraux ou salariés en établissement, en centre de santé...) d'une solution d'ordonnance numérique qui s'inscrit dès l'origine dans leurs logiciels métier et leurs processus**

## ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRÉSÉRIES ORDONNANCE NUMÉRIQUE [ON]

### Répartition par type de prescriptions

Type de prescriptions	Nombre de eP créées
PRODUITS_SANTE	21 612
BIO	8 548
KINE	1 580
INFIRMIER	204
PEDICURE-PODOLOGUE	108
ORTHOPHONISTE	81
ORTHOPTISTE	14

### Répartition par régime (TOP 5)

Type régime	Nombre de eP exécutées
01 – Régime Général	3 133
02 – Régime Agricole	334
91 – MGEN	171
99 – SLM	19
8 – CNMSS	18

### Volumes de modification (TOP 5)

Motif de modification	Nombre de modifications
Adaptation de la forme d'administration	55
Modification de la DCI	22
Arrêt ou refus de délivrer	20
Adaptation de la quantité délivrée	7
Adaptation de la posologie	4



## ACCÈS À LA SANTÉ

**Améliorer l'accès à la santé  
pour les personnes  
et les professionnels  
qui les orientent**

**Intervenants :**

Raphaël BEAUFRET, DNS | Nicolas VOSS, DGOS | Claire BERNARD, Assurance maladie

# ACCÈS À LA SANTÉ

## Améliorer l'accès à la santé pour les personnes et les professionnels qui les orientent

Le numérique en santé doit apporter des réponses concrètes aux tensions d'accès à la santé dans les territoires.

D'abord en améliorant **l'accès à l'information sur l'offre de santé**, par spécialité et partout en France.

Le **développement de la télésanté** permettra aux acteurs de santé d'adapter la prise en charge aux profils des patients en garantissant la qualité des soins.

Le **déploiement du SAS et du SI SAMU** contribuera à maintenir l'accueil inconditionnel aux urgences.

10. Renforcer l'information des patients et des professionnels sur la santé et l'offre de santé dans les territoires
11. Développer l'usage de la télésanté dans un cadre régulé et éthique
12. Promouvoir et articuler entre elles les plateformes numériques professionnelles de régulation médicale et de prise en charge urgente
13. Diffuser largement l'application carte Vitale (ApCV)





## **ACTION 10** **Renforcer l'information des patients et des professionnels sur la santé et l'offre de santé dans les territoires**

**ACCÈS À LA SANTÉ**



### **Santé.fr (éditorial)**

Diffuser et rediffuser via Santé.fr une information fiable sur la santé, en lien avec les questions des personnes.



### **Santé.fr (offre de santé)**

Enrichir Santé.fr avec l'ensemble de l'offre de santé et y ouvrir des services dédiés aux professionnels.



### **Faciliter l'accès au médecin traitant**

Faciliter l'accès à médecin traitant pour les personnes qui en sont dépourvues, et retrouver plus facilement cette information pour les démarches numériques.



# ACTION 11

## Développer l'usage de la télésanté dans un cadre régulé et éthique

ACCÈS À LA SANTÉ



**Télésanté en zones sous-denses**

Développer la télésanté dans les zones sous-denses



**Télésanté en appui aux parcours de santé prioritaires**

Soutenir et évaluer la télésanté au services des parcours de santé prioritaires



**Outils télésanté de confiance**

Réguler les outils de télésanté pour les rendre davantage interopérables, sécurisés et éthiques



ACCÈS À LA SANTÉ

## ACTION 12

# Promouvoir et articuler entre elles les plateformes numériques professionnelles de régulation médicale et de prise en charge urgente



### SAS

Généraliser les Services d'Accès aux Soins, et systématiser l'accès des régulateurs aux agendas des professionnels du territoire.



### SAMU

Moderniser les outils numériques et les infrastructures téléphoniques au service des SAMU.



ACCÈS À LA SANTÉ

## ACTION 13

# Diffuser largement l'application Carte Vitale (ApCV)



### Identitovigilance et INS

Renforcer l'identitovigilance autour de l'Identité Nationale de Santé (INS).



### Application carte Vitale (ApCV)

Diffuser massivement l'application carte Vitale pour sécuriser la connexion des personnes aux services numériques et permettre la bonne prise en charge de leurs frais de santé.

## **Action 11**

**Développer l'usage de la télésanté dans un cadre régulé et éthique**  
**La téléexpertise**

**Dr Pierre HEUDEL**

**Oncologue médical**

**Centre Léon Bérard**

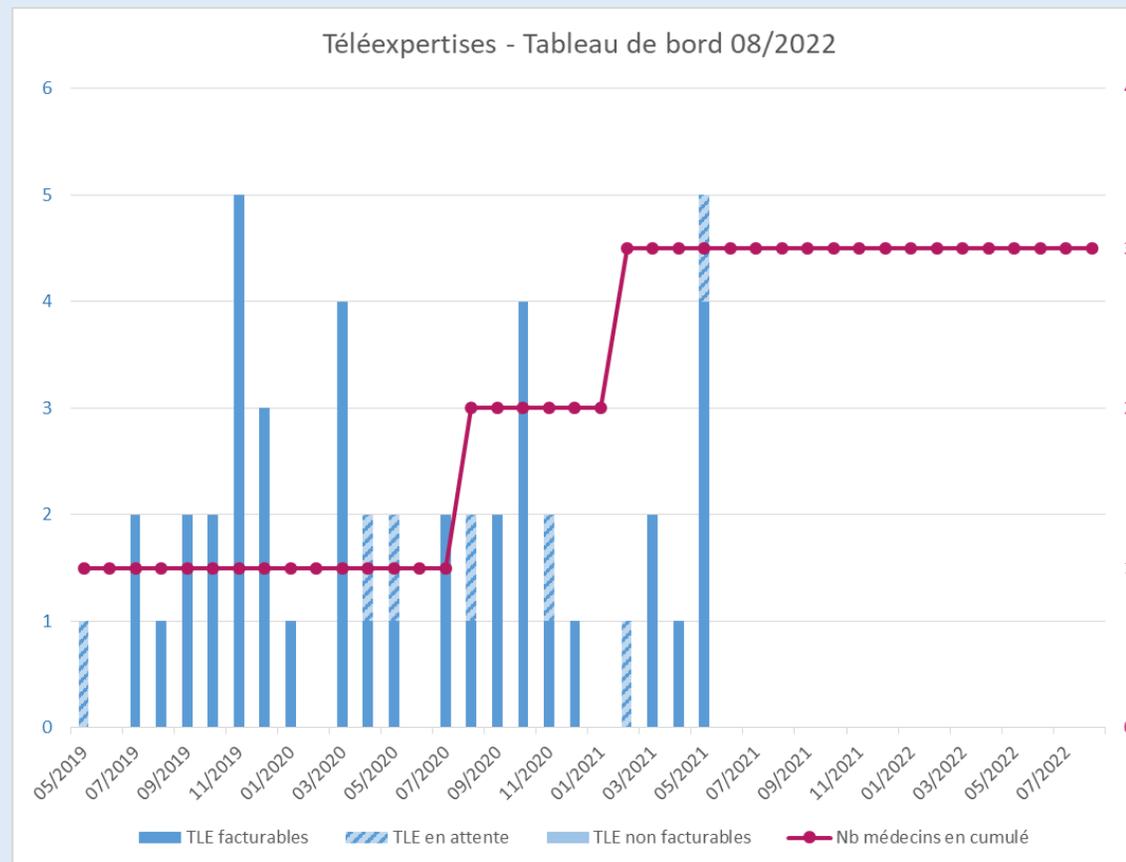
## Rien de plus qu'un avis sur dossier...



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*"Consultation de Médecins" par Louis-Léopold Boilly (1760)*

## L'expérience du centre Léon Bérard



## MAIS AUJOURD'HUI CE QUE DOIT ÊTRE LA TÉLÉ-EXPERTISE

La télé-expertise **DOIT ÊTRE INTÉGRÉE DANS LA PRATIQUE QUOTIDIENNE** afin de sécuriser les parcours les + complexes

La télé-expertise **DOIT ÊTRE SIMPLE POUR LE REQUÉRANT ET POUR L'EXPERT** afin de faciliter la collaboration entre professionnels de santé

## Pour une télé-expertise efficiente

1. Pathologie nécessitant une expertise
2. Experts identifiés et disponibles
3. Simplicité pratique (outils, organisation,...) pour le requérant et l'expert
4. Favoriser l'approche territoriale

## En cancérologie

- La TLE fonctionne très bien en dermatologie et en hématologie
  - En mettant en place une organisation interne
- Rencontre des difficultés en lien avec les besoins de l'expert
  - résumé médicale
  - Imagerie
  - Avis pluridisciplinaire (RCP asynchrone ?)

## la télé-expertise en oncologie selon ChatGPT en février 2023

### Avantages:

- Augmentation de l'accès aux soins spécialisés : La téléexpertise peut permettre aux patients de recevoir des consultations avec des experts en oncologie, même s'ils ne vivent pas à proximité d'un centre de traitement du cancer.
- Économie de temps et d'argent : La téléexpertise peut être plus rapide et moins coûteuse que les consultations en personne, car les patients n'ont pas à se déplacer pour recevoir un avis spécialisé.
- Meilleure collaboration entre les médecins : La téléexpertise peut permettre une collaboration plus étroite entre les médecins pour prendre en charge les patients atteints de cancer, en offrant la possibilité de discuter de cas complexes avec d'autres experts en oncologie.

### Inconvénients:

- Limitations techniques : La qualité de la consultation dépend de la qualité de la technologie utilisée, ce qui peut entraîner des problèmes tels que des coupures ou une image ou un son de mauvaise qualité.
- Manque d'interaction en personne : La téléexpertise ne permet pas une interaction en personne avec le médecin, ce qui peut rendre plus difficile l'obtention de certains renseignements importants pour le diagnostic et la planification du traitement.
- Limitations éthiques et juridiques : Il peut y avoir des questions éthiques et juridiques entourant la confidentialité et la sécurité des informations médicales transmises par télécommunication.

**En conclusion, la téléexpertise en oncologie peut offrir de nombreux avantages pour les patients, mais il est important de prendre en compte les limites pour garantir un accès sûr et efficace aux soins de qualité pour les patients atteints de cancer**

## **Action 12**

**Promouvoir et articuler entre elles  
les plateformes numériques professionnelles  
de régulation médicale et de prise en charge urgente**

**Dr Yannick FREZET**

**médecin généraliste à Rive-sur-Gier (42)**

## **Action 13**

**Diffuser largement l'application carte Vitale (ApCV)**

**Mme Estelle COULET**

**Directrice santé, CPAM du Rhône (69)**

## L'appli Carte Vitale, c'est quoi ? Une clé d'accès à des services et appli

Un dispositif sécurisé et dématérialisé

- d'identification
- d'authentification

Sur smartphone pour toute la sphère santé-Social

A ce stade, elle reste un complément de la CV physique

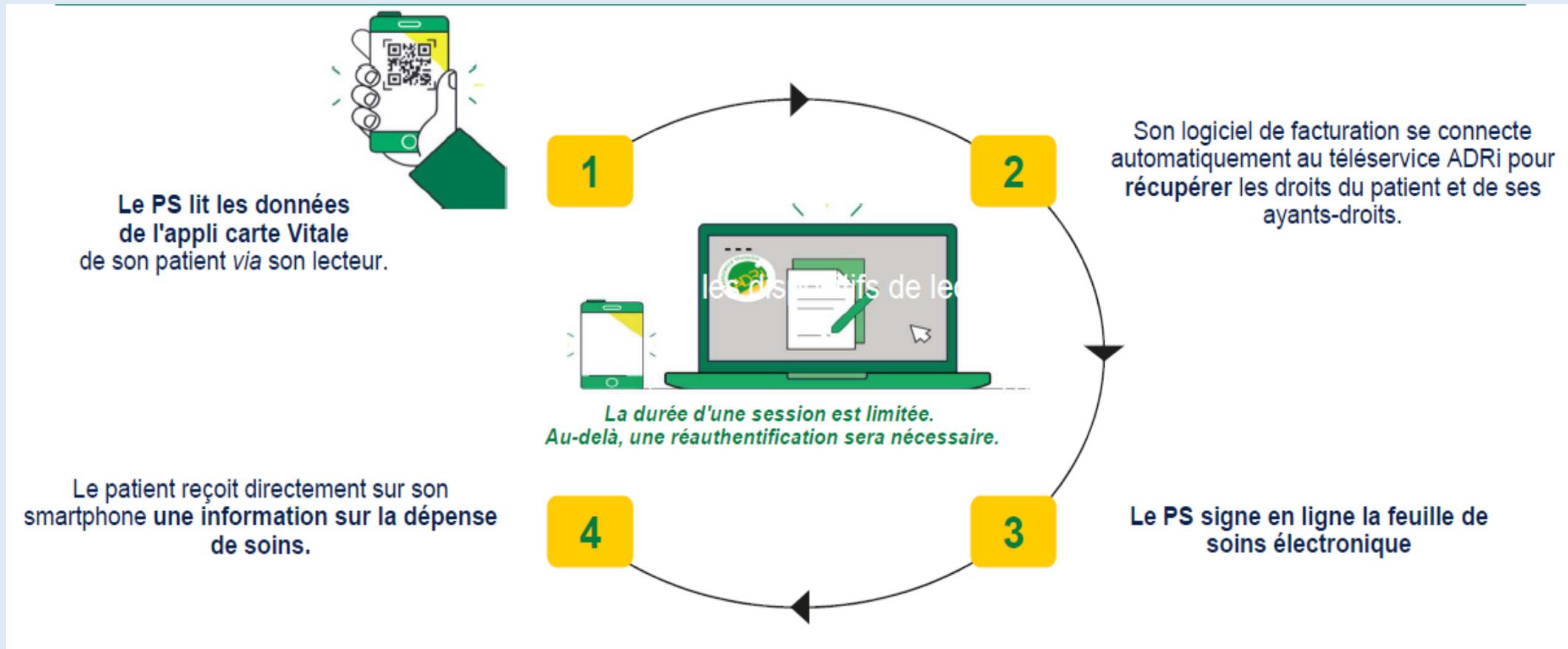
### L'App CV : avantages pour l'utilisateur

- facturation sécurisée en cas d'oubli de la carte physique
  - facturation juste avec l'interrogation des bases assurance maladie en direct (ADRI)
  - délégation à un tiers qui doit emmener l'enfant chez le médecin (grand-parent)
- ➔ + d'accessibilité aux droits et aux soins, + de sécurité





## La facturation avec l'appli carte vitale





## Etat du déploiement

2019 – 2021: 1<sup>e</sup> pré-série. 6 430 assurés enrôlés mais 157 factures

2<sup>e</sup> pré-série en cours auprès des salariés de la CPAM du Rhône et de 7 autres départements. Le processus d'enrôlement a été retravaillé

Généralisation attendue au printemps pour toute la population de ces 8 départements

Généralisation France entière d'ici fin 2024 (?)



## CADRE PROPICE

**Déployer un cadre propice  
pour le développement  
des usages et de l'innovation  
numériques en santé**

### **Intervenants :**

Raphaël BEAUFRET, DNS | Nicolas VOSS, DGOS  
Anne LORIN, ANS  
Pierre DUBREUIL, DNS

# CADRE PROPICE

## Déployer un cadre propice pour le développement des usages et de l'innovation numériques en santé

Nous devons collectivement **appuyer et réguler le développement du numérique en santé** pour s'assurer qu'il contribue à la continuité de notre système de santé. Pour cela, il faut **co-construire des règles claires**, ciblées et pragmatiques. Et mobiliser divers leviers pour s'assurer qu'elles sont effectivement respectées par tous les acteurs du secteur.

Face au contexte géopolitique international et la valeur intrinsèque des données de santé, la **vigilance cyber** doit être décuplée avec des moyens à la hauteur des enjeux.

14. **Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan pluriannuel sur le renforcement massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé et notamment les établissements sanitaires et médico-sociaux**
15. **Co-construire et appliquer des référentiels d'exigences définies par secteur**
16. **Créer observatoire de la maturité numérique en santé**
17. **Attirer des talents du numérique vers la santé**
18. **Développer la recherche en santé numérique et en particulier l'utilisation secondaire des données de santé**





CADRE PROPICE

# ACTION 14 – CYBER

## Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé (1/2)



### Gouvernance

Mettre en place une gouvernance fonctionnelle de la cybersécurité en santé



### Sensibilisation

Poursuivre la sensibilisation de tous sur la cybersécurité et l'hygiène numérique.



### Ressources

Créer des recommandations de dimensionnement des ressources dans les différents types structures, avec des approches mutualisées



### Exercices

Régulariser les audits cyber et les exercices de crise dans les établissements, pour identifier les failles et se préparer



CADRE PROPICE

# ACTION 14 - CYBER

## Élaborer et mettre en œuvre un nouveau plan massif de la cybersécurité pour tous les acteurs de santé (2/2)



### Remédiation

Suite aux audits réalisés dans les établissements, investir dans la remédiation des points de faiblesse, notamment sur des équipes, services et briques techniques partagées



### Prérequis aux financements et certifications

Conditionner certains financements et certifications à l'atteinte de cibles de maturité sur la cybersécurité.



### Hébergement

Regagner pragmatiquement notre souveraineté sur l'hébergement des données de santé.



CADRE PROPICE

# ACTION 15

## Co-construire et appliquer des référentiels d'exigences définies par secteur



### Co-construire les référentiels

Pour chaque marché clé d'entreprises du numérique en santé, co-construire avec les acteurs un référentiel packagé rassemblant toutes les exigences (interopérabilité, sécurité, éthique)



### Accompagner les entreprises du numérique en santé

Accompagner d'une seule voix les entreprises du numérique en santé (ENS) dans leur conformité, avec des outils unifiés.



### Faire respecter les référentiels

Inciter au respect effectif des référentiels et sanctionner ceux qui se mettent durablement en marge



### Sécur Numérique

Poursuivre et élargir les actions de financement dédiés à accélérer l'adoption par les entreprises du numérique en santé des services socles et des référentiels sectoriels.



CADRE PROPICE

# ACTION 16

## Créer un observatoire de la maturité numérique en santé



### Observatoire des acteurs et des entreprises de services du numérique

Construire un observatoire unifié de la maturité de santé numérique pour accroître la transparence.



### Benchmark européen

Pousser à la création d'un site de comparaison entre pays européens sur le numérique en santé.



CADRE PROPICE

## **ACTION 17** **Attirer des talents du numérique vers la santé**



### **Cartographie des métiers et des besoins**

Cartographier les différents métiers du numérique en santé et les besoins.



### **Grilles salariales du numérique en santé**

Permettre aux établissements publics de recruter sur des référentiels de rémunération compétitifs et partagés.



### **Talents du numérique, vous aimez la santé**

Renforcer l'attractivité de la santé pour les talents du numérique.



CADRE PROPICE

# ACTION 18

## Développer la recherche en santé numérique et en particulier l'utilisation secondaire des données de santé



### Stratégie pour l'utilisation secondaire des données

Bâtir une feuille de route sur l'ouverture et la réutilisation secondaire des données de santé.



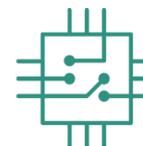
### Entrepôts de données

Développer un réseau d'entrepôts de données de santé, coordonnées par la plateforme des données de santé.



### DonnéesDeSanté@UE

Réussir le lancement du réseau européen d'entrepôts DonnéesDeSanté@UE.



### Recherche en santé numérique

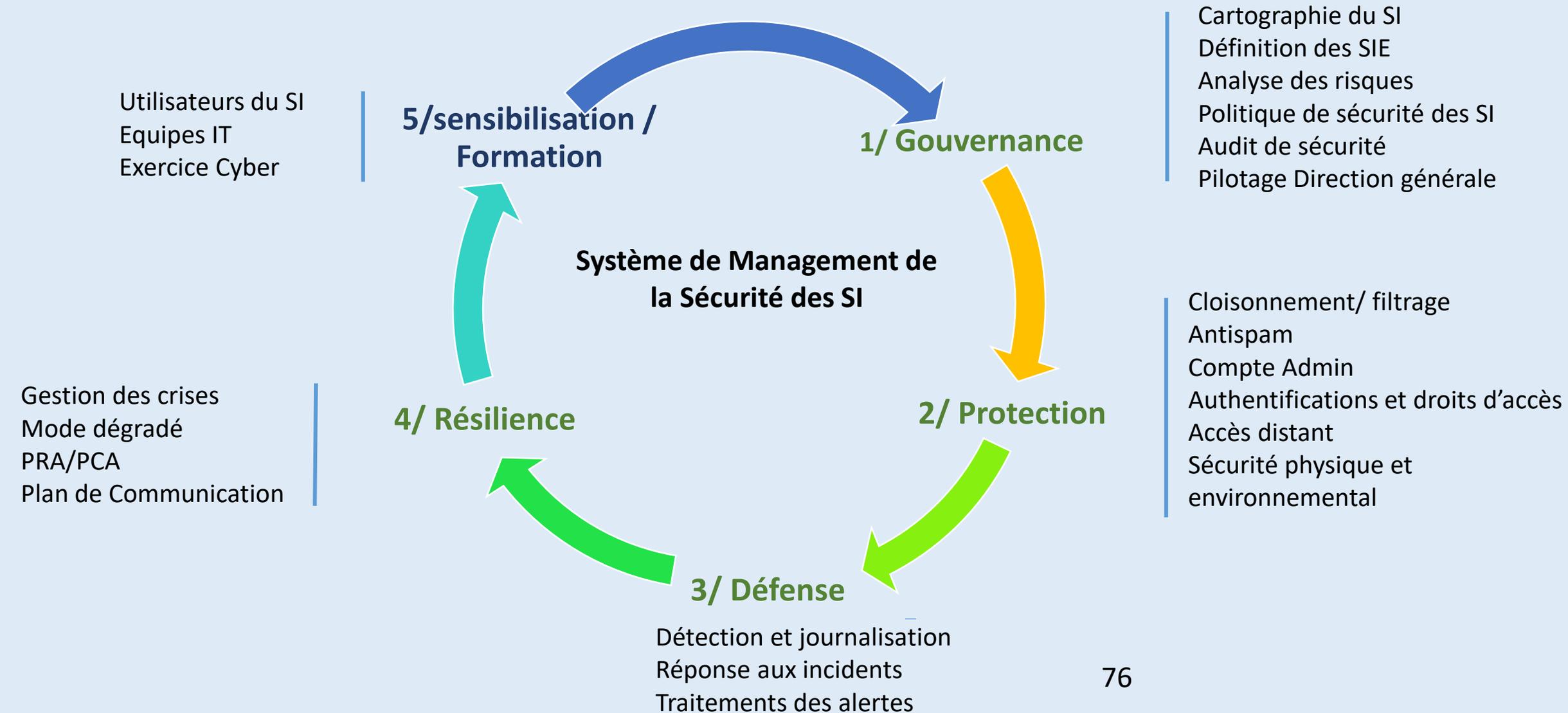
Faire émerger des technologies de rupture dans le numérique en santé.

## **Action 14**

**Elaborer et mettre en œuvre un nouveau plan pluriannuel  
sur le renforcement massif de la cybersécurité  
pour tous les acteurs santé**

**M. Nasser AMANI**

**directeur des Services numériques du territoire  
GHT Rhône Nord Beaujolais Dombes**



## Mot de conclusion

Raphaël BEAUFRET

**Avant de partir...**

**Un petit sourire pour la photo 😊**

**N'oubliez pas de déposer votre badge à la sortie**

**Et un grand merci à tous pour votre participation !**

**Clôture**

**FOUILLE  
DE ROUTE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ  
2023-2027**